

# **LES MIGRATIONS EN AFRIQUE CENTRALE : CARACTERISTIQUES, ENJEUX ET ROLES DANS L'INTEGRATION ET LE DEVELOPPEMENT DES PAYS DE LA REGION**

**par**  
**B. LUTUTALA Mumpasi**  
**Démographe**  
**Université de Kinshasa**

## **Introduction**

On connaît très peu de choses sur les migrations en Afrique centrale, contrairement, par exemple, à l'Afrique de l'Ouest. On pourrait même penser, vu la rareté d'études, et de politiques y afférentes<sup>1</sup>, que la migration est un phénomène marginal dans cette région d'Afrique. Et pourtant, on sait que les guerres et autres troubles politiques qui s'y déroulent de temps en temps poussent les populations à se déplacer à l'intérieur de leurs pays par milliers voire par millions, ou à se réfugier dans des pays voisins ou lointains. En 1994, Wilkinson écrivait que « les Grands-Lacs [auront] été l'une des crises les plus graves et les plus complexes de notre époque » (Wilkinson, R. dans HCR, 1997), lorsqu'il vit une marée humaine de plus d'un million de réfugiés rwandais prendre d'assaut la petite ville de Goma en République Démocratique du Congo (RDC), au lendemain de l'assassinat des Présidents rwandais Juvénal Habyarimana et burundais Cyprien Ntaryamina. Une autre « ville » de tentes, occupée exclusivement par ces migrants, s'érigea dans la périphérie de Goma.

Par ailleurs, les migrants en provenance de l'Afrique centrale vivent des drames dans leurs nouveaux pays d'immigration. Certains d'entre eux en sont refoulés et rapatriés dans leurs pays d'origine dans des conditions les plus inhumaines qui soient. Au Congo, les migrants en provenance de la RDC sont considérés comme la peste : il vaut mieux tuer un Congolais (de la RDC) qu'un serpent, disent les populations de ce pays frère à la RDC.

Mais pourquoi toutes ces questions, et bien d'autres, n'ont pas fait l'objet d'études plus fouillées ? C'est à cela que nous commençons à répondre dans ce papier. Nous évoquerons ensuite l'importance des migrations internes et leurs interrelations avec les migrations internationales. Puis nous examinons l'immigration dans les pays de l'Afrique centrale, en commençant par les échanges migratoires entre les pays de la région et tous les enjeux qui y sont liés, notamment le problème de refoulements des migrants, celui des réfugiés et le cas particulier et inquiétant de la région des Grands-Lacs ; et ensuite les immigrants en provenance des pays lointains. Nous étudions enfin l'émigration des populations de l'Afrique centrale : la prédominance de l'émigration vers les pays du Nord, la diversification et les changements dans les directions des mouvements, les cheminements migratoires héroïques, l'insertion dans les pays d'accueil, le problème de la fuite des cerveaux, et la contribution des migrants aux économies des pays de l'Afrique centrale. En guise de conclusion, nous faisons ressortir les aspects qui méritent des études plus fouillées sur les migrations en Afrique centrale.

---

<sup>1</sup> On peut noter à ce propos que les pays membres de la CEDEAO en Afrique de l'Ouest ont déjà opté pour la libre circulation des personnes et des biens, alors qu'en Afrique centrale on est encore loin de là.

## La marginalité des recherches sur les migrations en Afrique centrale

L'étude des migrations en Afrique centrale est difficile à réaliser pour plusieurs raisons. La première est la rareté de données statistiques et d'études à couverture nationale et surtout régionale. Contrairement à l'Afrique de l'Ouest où le phénomène a fait l'objet de plusieurs enquêtes nationales voire régionales<sup>2</sup>, rares sont les opérations semblables qui aient été menées en Afrique centrale. La plupart d'études y ont été faites sur base des données des recensements. Or les recensements accusent plusieurs limites pour mieux étudier les migrations (Loutete-Danguï et Libali, 2004). Ils permettent surtout d'étudier, à partir des questions sur le lieu de naissance et de résidence actuelle, les migrants-durée de vie, y compris les étrangers dans le pays (les immigrants), et les nationaux qui sont à l'étranger (les émigrants), mais aussi les échanges migratoires entre les provinces ; et quelques caractéristiques des migrants. Rarissimes sont les recensements qui rendent possible l'étude des caractéristiques, des lieux de résidence et des cheminements migratoires des émigrants, pour ne citer que ces aspects.

Les grandes opérations de collecte de données socio-démographiques, à savoir les Enquêtes démographiques et de santé (EDS), les Enquêtes de l'UNICEF sur la situation des enfants et des femmes (MICS) et les Enquêtes 1-2-3, ne s'intéressent que peu ou pas du tout aux migrations, comme si celles-ci n'avaient aucun lien avec les problèmes qui intéressent ces institutions.

Face à ces lacunes, quelques enquêtes localisées et sur de petits échantillons pas toujours représentatifs ont été menées sur des aspects spécifiques :

Cameroun :

- ✚ L'Enquête sur la pression démographique et l'exode rural dans le Nord et l'Ouest du Cameroun (par l'Institut de formation et de recherche démographique (IFORD, 1982-1983);
- ✚ L'Enquête sur les migrations de retour (IFORD-CEPED, );
- ✚ L'Enquête sur les migrations scolaires (Timnou,)
- ✚ L'Enquête qualitative sur le retour possible des migrants maliens au Cameroun
- ✚ L'Enquête sur les Professionnels de santé (OMS, 2004)

Congo

- ✚ Enquête qualitative sur les histoires de vie auprès de migrants à Paris (MacGaffey et Bazenguissa, 2000)
- ✚ Enquête auprès de 200 migrants congolais en France (Douma, 2003)

République Démocratique du Congo

---

<sup>2</sup> En Afrique de l'Ouest, il y a lieu de signaler, outre les enquêtes nationales sur les migrations, notamment l'Enquête nationale sur les migrations en Haute-Volta (Burkina Faso) réalisée en 1974 par J.W. Gregory, V. Piché et S. Coulibaly, les opérations régionales suivantes : 1) l'analyse des migrations en Afrique de l'Ouest à partir des données des recensements du milieu 1970 ; 2) l'Enquête sur les migrations de la Vallée du Fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal) ; 3) l'Enquête Nationale simultanée sur les Migrations et l'Urbanisation en Afrique de l'Ouest (1992-1993) : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal (Sadio, T., 1993).

- ✚ L'Enquête sur les migrations dans le contexte familial -MICOFA – (Lututala, 1984)
- ✚ L'Enquête sur les migrations vers les villes secondaires : cas d'Inkisi et de Kikwit (Lututala, 1987-1988)
- ✚ L'Enquête sur les Congolais de la diaspora (Lututala et al.)
- ✚ L'Enquête sur les migrants congolais à Paris (Lututala,
- ✚ L'Enquête sur les migrations internes et le comportement démographiques des femmes à Kinshasa (Zamwangana, 2002))
- ✚ L'Enquête sur les migrations dans la ville de Matadi (Nappa, 2005)
- ✚ L'Enquête sur les migrations internationales en RDC à partir de Kinshasa (Mangalu, 2007)

Tchad :

- ✚ L'Enquête Migrations au Tchad
- ✚ L'Enquête Migration et Urbanisation au Tchad (EMUT) (Ministère du Plan, 1998.

Au Cameroun, quelques enquêtes sont réalisées dans les milieux ruraux, tandis qu'ailleurs, en RDC et au Tchad, elles sont plutôt menées dans les villes capitales ou secondaires. On peut aussi relever que ces enquêtes accusent, à peu de choses près, les mêmes limites que celles relevées pour les recensements pour bien étudier les migrations en Afrique centrale dans toutes leurs facettes. Il y a lieu de noter aussi qu'il y a des pays pour lesquels nous ne disposons pas de données d'informations sur les enquêtes qui y auraient été menées: Angola, RCA, Gabon.

Outre la rareté de données, l'Afrique centrale souffre aussi de l'absence d'une structure régionale qui prenne en charge la réalisation d'études régionales ou nationales comparatives, la dissémination des résultats de recherches aux décideurs politiques. En Afrique de l'Ouest, le Cerpod (Centre d'Etudes et de Recherches sur la Population et le Développement) du CILSS (Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel) a joué un rôle important pour une meilleure compréhension du phénomène et un plaidoyer auprès des décideurs pour des politiques appropriées.

### **L'Afrique centrale : le contexte socio-économique et géo-politique des migrations**

L'Afrique centrale comprend, dans ce papier, les pays ci-après : Angola, Cameroun, Congo, Gabon, République centrafricaine (RCA), République Démocratique du Congo (RDC), Tchad. Nous y incluons aussi les pays des Grands-Lacs (Rwanda et Burundi) en raison de leur place dans l'espace migratoire de l'Afrique centrale. Ces pays appartiennent à trois ensembles historico-politiques : les anciennes colonies françaises (Cameroun, Congo, Gabon, RCA), belges (RDC et quelque peu le Rwanda et le Burundi), et portugaise (Angola). Ceci a des conséquences sur l'histoire migratoire de chaque sous-ensemble et sur l'orientation des flux migratoires internationaux.

Les pays de l'Afrique centrale se distinguent nettement par leurs superficies : la RDC en est le grand géant (2 345 000 km<sup>2</sup>) alors que le Gabon, par exemple, ne fait que 267 000 km<sup>2</sup> de superficie (Tableau 1). La région est donc caractérisée par des densités nationales très inégales : certains pays ont des densités très faibles et de vastes étendues de terre non exploitées, d'autres par contre n'en ont pas suffisamment et sont surpeuplés. Ces déséquilibres exposent à des migrations des populations et à des conflits dans les milieux de

destination, notamment pour l'accès au sol. C'est ainsi que les migrations sont qualifiées d'exutoire démographique pour certains pays de la région surpeuplés (Pourtier, nd).

Les pays de l'Afrique centrale diffèrent aussi par leurs démographies. La RDC est de nouveau le grand géant avec une population de 60 millions d'habitants, alors que le Gabon n'a qu'un peu plus de 1 million et le Congo plus ou moins 4 millions (tableau 1).

Sur le plan géographique, cette région est traversée par l'équateur, une pluviométrie abondante, sauf pour le Tchad. Sa végétation se caractérise par un vaste espace forestier, la savane et les montagnes de la Crête Congo-Nil. La forêt équatoriale qui la couvre est dense et vaste : 85 % de la superficie du Gabon, 60 % de celle du Congo, 50 % de celle de la RDC, une bonne partie du Cameroun et de la RCA. Seul le Tchad en est privé. Au total, 1,8 millions de km<sup>2</sup> sont couverts par cette forêt équatoriale, ce qui fait d'elle le deuxième massif forestier tropical après l'Amazonie. Ses réserves en bois et son rôle dans la biodiversité font de cette forêt un enjeu mondial important. Les montagnes de la Crête Congo-Nil le sont aussi à cause de la fertilité du sol et du micro-climat qui permet, notamment, de pratiquer de l'élevage et une agriculture luxurante.

S'agissant de l'hydrographie, l'Afrique centrale baigne dans l'eau, pour ainsi dire. Le bassin du Congo a 3 700 000 km<sup>2</sup> et concentre la plus importante ressource en eau de l'Afrique. Grâce à son débit (40 000 m<sup>3</sup>/sec), le fleuve Congo a permis d'ériger un des plus grands barrages hydro-électriques au monde (le barrage d'Inga en RDC), qui alimente plusieurs pays africains : RDC, Congo, Afrique du sud, Zambie, Zimbabwe, etc. Ces ressources en eau constituent un autre enjeu mondial, dans la mesure où elles font l'objet de « convoitise » de la part des pays voisins ou lointains qui n'ont pas suffisamment d'eau et voudraient donc « mondialiser » les bassins hydrographiques du Congo.

Pendant longtemps, l'Afrique centrale était plutôt connue comme étant un scandale géologique à cause de la grande variété des minerais qui s'y trouvent. L'Angola, le Congo et le Gabon ont et produisent le pétrole à l'échelle mondiale. Ils ont été rejoints récemment par le Tchad, alors que la RDC n'amorce pas encore une exploitation à une plus grande échelle de son pétrole de Moanda. La RDC est très connue pour ses gisements de cuivre, d'or, de manganèse, de bauxite, de diamant, de coltan, etc. La RCA dispose aussi d'importants gisements miniers. Ces ressources minières constituent un 3<sup>ème</sup> enjeu économique et politique en Afrique centrale. Elles ont malheureusement été à la base de et/ou ont permis de financer certaines guerres connues dans la région, notamment celle de la RDC.

Les nombreux enjeux évoqués ci-dessus ont une incidence sur le contexte politique des pays de cette région. L'exploitation des gisements miniers et d'autres richesses conduit à la déstabilisation des régimes politiques, à leur inféodation vis-à-vis des grandes puissances financières et politiques du monde, à la non prise en compte par les tenants du pouvoir des intérêts de la population. Il en a résulté des frustrations auprès des populations, des luttes de classes pour l'accès au pouvoir, plusieurs épisodes de coups d'état militaire, d'assassinats des chefs d'Etat, de dictatures les plus sanglantes comme en RDC (32 ans de Mobutu) et en RCA (le sacre de l'Empereur Bokassa). Le processus démocratique déclenché dans ces pays, à commencer par les « consultations populaires » de 1988-1990 en RDC, puis les Conférences nationales souveraines (CNS) et enfin l'organisation plutôt dictée par la communauté internationale d'élections présidentielles et législatives, connaît un succès mitigé. Il faut peut-être attendre quelques années avant d'en récolter les fruits.

En attendant, les populations de l’Afrique centrale vivent dans une précarité qui contraste avec les richesses potentielles dont elles disposent dans leurs pays. La prédation, le caractère extraverti des économies plutôt de cueillette, la corruption, l’absence des réseaux routiers transnationaux, etc sont autant d’éléments qui caractérisent les économies dans cette région (CEA, 2004). Lesquelles ne permettent pas de faire bénéficier aux populations d’une vie décente. Les indices de développement humain (IDH) varient dans cette région entre 0,353 (RCA) et 0,633 (Gabon).

Tableau 1 : Les pays de l’Afrique centrale en 2004 : quelques paramètres

<i>Pays</i>	<i>Superficie (km2)</i>	<i>Population (en million en 2005))</i>	<i>Taux de mortalité infantile (2001)</i>	<i>Indice de Développement Humain (IDH)</i>	<i>Aide par habitant (en USD courant)</i>
Gabon	267 000	1,4	60	0,633	6,8
Congo	342 000	4,0	81	0,520	24
Cameroun	475 400	16,4	96	0,506	26
Rwanda	26 340	8,7	96	0,450	33
Angola	1,2 million	15,4	154	0,439	19,9
RDC	2,3 millions	60,8	129	0,391	4,8
Burundi	27 830	7,8	114	0,384	18,8
Tchad	1,3 millions	9,7	117	0,368	22,6
RCA	623 000	4,2	115	0,353	20

Source : CEA (2004).

Trois pays de la région ont des IDH qui traduisent un développement humain élevé : le Gabon, le Congo et le Cameroun. L’Angola devrait se retrouver dans ce groupe à cause de son pétrole et surtout de la fin de la guerre. Ce sont justement ces pays qui sont les plus attractifs de la région, et sont des pays d’immigration. Le Gabon a observé, lors du dernier recensement de 2003, 15 % d’immigrants (un peu plus de 150 000), pour la plupart d’origine africaine. Il serait probablement le principal pays d’immigration en Afrique centrale.

En RCA, on a enregistré 11 003 immigrants contre 11 458 émigrants au dernier recensement de 2003, soit un solde négatif de – 455 qui suggère que nous avons à faire à un pays plutôt d’émigration. Les migrants observés sont surtout venus des pays voisins : la RDC (51 %), le Soudan (18 %), le Tchad (17 %), le Cameroun (5 %), le Congo Brazzaville (3 %), la France (0,6 %) et le Liban (0, 3 %). L’Angola connaît un taux de migration nette de 3,55 % (recensement de 2005); il s’affiche donc comme un pays d’immigration. On doit donc admettre que l’Afrique centrale est un véritable espace migratoire pour ses populations.

### **Les migrations internes au sein des pays de l’Afrique centrale**

Rappelons d’abord qu’il s’agit de migrations qui sont effectuées à l’intérieur des Etats. Les principaux aspects abordés dans les études sur ce type de migrations sont : 1) l’exode rural vers les grandes villes et les villes secondaires ou moyennes; 2) les migrations de retour au village ou dans les villes secondaires ; 3) la contribution à l’urbanisation galopante ; 4) les migrations forcées ; et 5) les populations déplacées.

La forte médiatisation des migrations internationales, notamment les images sur l’héroïsme des migrants africains qui tentent à tout prix d’arriver dans les pays du Nord, a tendance à

reléguer au second plan les migrations internes et surtout leurs enjeux. Et pourtant, les migrations internationales sont moins fréquentes que les migrations internes : la République Centrafricaine (RCA) a constaté que les migrations internationales ne représentent que 3 % de l'ensemble des migrations enregistrées lors du recensement de 2003.

De plus, les migrations internes sont à la base d'un profond redéploiement des populations à travers les territoires nationaux et, nous le verrons, des drames importants que vivent les populations déplacées. Elles sont aussi le reflet des inégalités socio-économiques en matière de développement des pays de la région, ainsi que des crises socio-politiques qu'ils connaissent. C'est d'ailleurs là une des caractéristiques de l'Afrique centrale et la particularité la plus importante du contexte des migrations dans cette région.

Par ailleurs, plusieurs auteurs ont attiré l'attention sur les interrelations entre les migrations internes et les migrations internationales. Prothero (1988) avait stigmatisé le fait que les migrations liées aux catastrophes naturelles et aux troubles socio-politiques, fréquentes en Afrique centrale, ne devraient pas être considérées comme internationales même s'il y a traversée des frontières nationales, parce que les migrants qui les effectuent ne tiennent pas compte, circonstances obligent, de ces frontières. On peut en dire autant des migrations clandestines dues à la précarité de la situation socio-économique dans les pays d'origine, effectuées elles aussi pour des raisons de survie, et facilitées par la porosité des frontières nationales.

Les migrations rurales-urbaines « déversent » dans les villes des personnes qui viennent y gonfler le chômage, augmenter les taudis, etc. Elles contribuent à l'appauvrissement des villes mais aussi des milieux ruraux qui sont abandonnés. Elles sont de ce fait le soubassement des migrations internationales, l'hypothèse étant que les migrants Sud-Nord, notamment, partent principalement des villes en crise pour chercher mieux dans les pays les plus développés. Dans un article paru récemment, Cheru (2007 : 49) conclut qu'il y a en Afrique une « urbanisation sans développement », renforcée pas la mondialisation. .

### *Un reflet des inégalités socio-économiques...*

L'examen des soldes migratoires indique que les provinces les plus nanties sont aussi les plus attractives, alors que celles qui sont pauvres sont plutôt répulsives. Ce qui suggère que les migrations sont effectuées principalement pour fuir la pauvreté dans les milieux ruraux d'origine et espérer mener une vie meilleure dans les villes ou les régions les plus nanties. Au Cameroun, les proportions de migrants sont de 20,5 %, 18,9 % et 13,9 % dans les provinces de l'Ouest, du Centre et de l'Extrême Nord respectivement, alors que les provinces les plus pauvres n'ont retenu que peu de migrants (3,9 % dans l'Adamoua). Mais cette attractivité ne signifie par une absence de propension à migrer des populations des provinces les plus nanties. Ce qui avait conduit Ngwe (1989) à conclure que « la pression et le [faible] niveau de développement atteint ne suffisent pas pour expliquer la propension à migrer ».

La situation est semblable en RDC où les provinces du Katanga, du Bas-Congo et du Kasai Oriental accusaient, au recensement de 1984, des soldes migratoires positifs et les proportions de migrants les plus élevées : 39,6 % pour Kinshasa, 10 % pour le Kasai Oriental et 7 % pour le Katanga. On voit là l'impact de la politique des pôles de développement et de la concentration des investissements dans la ville de Kinshasa, la province de Katanga pour ses divers minerais et celle du Kasai oriental pour le diamant (Lututala, M. et al, 2007). Ces trois provinces ont les indices de pauvreté les plus faibles : 41,6 pour Kinshasa, 69,1 pour le

Katanga et 62,3 pour le Kasai Oriental. A l'inverse, les provinces les plus pauvres du pays, à savoir l'Equateur (indice de pauvreté = 93,6) et le Bandundu (IP=89,1) (RDC, 2006) ont les proportions de migrants les plus faibles, soit respectivement 2,3 % et 2,6 %. En République Centrafricaine, Bangui, la capitale, accueille et retient 58 % de l'ensemble de migrants nationaux et 59 % de tous les migrants internationaux. La situation est la même au Congo : Brazzaville avait accueilli, au recensement de 1984, 47 % de tous les migrants du pays, dont 35 % en provenance des milieux ruraux et 7 % des pays voisins dont la RDC (Toto, 1990).

### *... et d'un faible brassage des populations*

Les échanges migratoires internes se font entre provinces voisines. Ils ne contribuent encore que très peu au brassage culturel et à l'unification des pays de cette région. Ainsi, en RDC, 65 % de migrants rencontrés à Kinshasa sont venus des provinces voisines du Bas-Congo (32,3 %) et de Bandundu (32,6 %). Et les migrants rencontrés au Bas-Congo proviennent principalement de Kinshasa (75 %) et de Bandundu (12 %).

Divers facteurs peuvent expliquer cette situation, notamment l'état délabré ou la quasi absence d'infrastructures routières reliant les différentes provinces, ce qui rend les coûts de déplacements prohibitifs. Mais aussi le manque d'interdépendance dans les économies des différentes régions des pays : peu d'échanges commerciaux, manque de complémentarité économique, etc. Il résulte de ce constat que les populations de l'Afrique centrale sont peu brassées, elles restent encore attachées à leur « résidence-base », à savoir la terre de leurs ancêtres (Lututala (1989).

### *Une urbanisation galopante, mais essoufflée : l'apport des migrations*

C'est principalement vers les villes nationales que se dirigent les migrants en provenance des milieux ruraux. Il ne s'agit pas seulement des villes-capitales, mais aussi et peut-être surtout des villes provinciales ou locales.

En fait, les réseaux migratoires internes obéissent à la logique coloniale et aux circonstances socio-politiques. L'exploitation des richesses naturelles par la colonisation s'est concentrée sur certains lieux nantis en ces ressources (cas des zones minières ou agricoles). La concentration des investissements à ces endroits a nécessité une main-d'oeuvre qu'on n'y trouvait pas suffisamment. D'où les recrutements, d'abord forcés puis persuasifs, des travailleurs migrants depuis les milieux ruraux. Ceux-ci vont donc quitter leurs villages natus et se rendre dans ces milieux qui deviendront progressivement des villes de grande, moyenne ou faible taille. D'autres endroits vont aussi être choisis pour y concentrer les investissements, soit à cause de leurs positions géo-stratégiques, ou pour leurs rôles politiques (cas des villes capitales ou des chefs-lieux des entités décentralisées). Nous avons eu à démontrer comment, dans le cas de la RDC, ce processus a été à l'origine des migrations modernes dans ce pays (Lututala, 1985).

Essentiellement de sexe masculin aux premiers moments du processus, ces migrants seront rejoints par leurs épouses, que certains verront pour la première fois. La fécondité urbaine résultant de ces unions va se conjuguer avec ce que d'aucuns qualifient d'exode rural, qui va se poursuivre à jamais, pour soutenir la croissance urbaine. La conséquence est spectaculaire !

En effet, les taux d'urbanisation en Afrique centrale sont parmi les plus élevés de l'Afrique noire : 41 % contre 39 % pour l'Afrique en général, 23 % pour l'Afrique orientale et 44 % pour l'Afrique de l'Ouest. Les différences des taux d'urbanisation des différents pays de l'Afrique centrale sont importantes : Gabon (85 %), Congo (61 %), Cameroun (56 %), Angola (55%), RCA : 38 %, RDC : 33 % ; Tchad : 26 %. Mais ce sont surtout les taux de croissance urbaine qui particularisent l'Afrique centrale ; ils sont estimés à 4,1 % entre 2005 et 2010, contre 3,2 % pour l'ensemble de l'Afrique, 2,6 % pour l'Afrique orientale et 3,7 % pour l'Afrique de l'Ouest (UNFPA, 2007, page 90).

Un autre volet qui caractérise l'urbanisation en Afrique centrale est la concentration de la population urbaine dans la ville-capitale et une ou deux autres grandes villes du pays. Ce phénomène se retrouve dans tous les pays de la région. Cependant, ces villes-capitales accusent aussi un essoufflement, de sorte que leurs populations, natifs comme migrants, n'hésitent pas à les quitter pour rentrer au village ou aller dans les villes secondaires proches des milieux ruraux d'origine. Cela a été observé au Cameroun (Gubry et al, ...), en RDC (Lututala, 1989) et devrait se retrouver aussi dans d'autres pays.

### *Les migrations forcées*

Nous entendons par migration forcée celle qu'un individu effectue sous contrainte, sans le vouloir, à l'intérieur de son pays. L'histoire des pays de l'Afrique centrale, tout comme c'est le cas dans d'autres pays africains, renseigne que ces pays ont connu d'importantes migrations forcées, pour des raisons économiques, religieuses et ethniques (Makwala, 1999). Les raisons économiques concernent les travaux pour la mise en valeur des colonies : portage ; construction des bâtiments, routes et chemins de fer ; exploitation minière et agricole ; implantation des industries ; etc. Ces travaux ont nécessité une main-d'œuvre locale, mais aussi étrangère. Les populations, très attachées à la terre de leurs ancêtres, ne voulaient pas s'éloigner de celle-ci, et il avait donc fallu utiliser la force pour les y contraindre. Nous avons montré, dans le cas de la RDC, comment ces migrations ont été déclenchées et ont tracé, pour ainsi dire, les réseaux migratoires actuels dans le pays (Lututala, 1986). D'après Makwala (1999), le nombre de travailleurs recrutés et déplacés de force serait passé, en RDC, de 47 000 à 125 000 de 1917 à 1920 et à 278 104 en 1924.

En ce qui concerne le facteur religieux, il s'est agi essentiellement, dans le cas de la RDC, de la répression du mouvement politico-religieux déclenché par le prophète Simon Kimbangu et d'un déplacement forcé de ses disciples et de leurs familles originaires de la Province du Bas-Congo vers d'autres provinces de la colonie : l'Equateur, le Bandundu, le Kasai et le Katanga.

Des conflits inter-ethniques ont aussi éclaté pendant la période coloniale, et ont occasionné le déplacement de milliers de personnes : le conflit entre les luba et les luluwa en RDC, favorisé par les inégalités entretenues par les colons, a poussé des familles entières et des dizaines de milliers luba, à quitter les endroits qu'ils occupaient dans le Kasai occidental (Makwala, op.cit). Plus tard, la RDC a connu un phénomène de refoulement des non-originaires. Hommes, femmes et enfants, implantés depuis de longue date et même nés dans les provinces Orientale, du Katanga et du Nord-Kivu devaient tout abandonner et rentrer chez eux, dans leurs provinces d'origine, où certains n'avaient jamais mis pied. Les ratés du processus de démocratisation amorcé en 1990, la léthargie des structures politiques, l'insécurité, les pillages de 1991 et 1993, etc. sont autant de facteurs qui ont conduit à ces refoulements. On



a estimé à 1,2 millions le nombre total de personnes refoulées du Katanga et qui ont regagné les deux Kasai.

### *Les populations déplacées : un indicateur de l'instabilité politique en Afrique centrale*

Contrairement aux migrations forcées qui sont effectuées sous contraintes, les déplacements dont question dans cette section sont décidés par les populations elles-mêmes pour se mettre à l'abri des guerres et autres troubles socio-politiques. Une des particularités de l'Afrique centrale est en effet de connaître de manière récurrente, quasi cyclique, ces événements et, en conséquence, des déplacements massifs des populations. En RDC, on a estimé à 3,4 millions le nombre de personnes déplacées en 2003 à cause des guerres. Ce nombre a évolué, de 400 000 jusqu'en décembre 1998, à 700 000 en juillet 1999, et à 3,4 millions en décembre 2003 (PNUD-RDC, 2003). Presque tous les autres pays de l'Afrique centrale, à l'exception peut-être du Cameroun et du Gabon, ont connu ces déplacements massifs des populations à cause des guerres.

L'Angola est parvenue à arracher l'indépendance en 1975, après des luttes armées menées par l'Unita, le MPLA et le FNLA auprès du colonisateur, le Portugal. Ces luttes ont occasionné le déplacement de milliers d'Angolais à l'intérieur comme à l'extérieur de leur pays. L'accession de l'Angola à l'indépendance n'a pas mis fin aux troubles socio-politiques dans le pays. La rébellion de l'Unita, menée par Jonas Savimbi, s'est poursuivie jusqu'à sa mort en 2002, soit 27 ans de guerre civile. Le pays a donc connu à répétition de violents affrontements militaires, malgré la signature de plusieurs accords militaires et économiques, les accords de cessez-le-feu, les plans de paix, l'organisation en 1992 d'élections législatives et présidentielles, les condamnations par les Nations Unies des violations des accords, l'embargo sur les armes, la promulgation des lois d'amnistie, la constitution d'un gouvernement d'union nationale, la suppression de l'aide alimentaire, la démobilisation et l'intégration des rebelles dans l'armée nationale.

La République du Congo a lui aussi connu plusieurs épisodes d'affrontements ethniques, de coup d'Etat et des guerres. Les premiers affrontements ont eu lieu en 1959 à Brazzaville et ont ouvert la voie, pour ainsi dire, à la déchirure entre les Laris du Sud et les Mbochis du Nord. Depuis l'accession du pays à l'indépendance et avant 1991, date de la tenue de la Conférence Nationale Souveraine (CNS), le pays connaît des démissions des Chefs d'Etat, la prise de pouvoir par l'armée, l'assassinat du Président Marien Ngouabi, des élections législatives et un referendum constitutionnel en 1979. Après la CNS, le Congo expérimente une transition plutôt agitée, des élections législatives et présidentielles contestées, et une guérilla urbaine très violente. En 1993, des milices s'affrontent, des quartiers entiers de Brazzaville sont « purifiés ». Des dizaines de milliers d'habitants en sont expulsés et sont obligés de se déplacer. En 1997, la guerre civile est relancée, elle oppose l'armée gouvernementale aux miliciens de l'ex-Président Denis Sassou-Nguesso. On compte de nouveau de milliers de déplacés et de réfugiés.

Le retour au pouvoir de Denis Sassou-Nguesso en 1997 va augurer une période de rétablissement de la situation, marquée néanmoins par l'anéantissement en 1999 des milices de l'opposition et, en conséquence, des déplacements importants des populations. Il semble que 800 000 personnes auraient quitté leurs domiciles ; mais plusieurs d'entre eux vont y retourner à partir du 2 mai 1999. Le 9 mai 1999, de nouveaux combats éclatent à l'aéroport de Maya-Maya et occasionnent le déplacement de près de 15 000 personnes vers la RDC. L'élection du Président Denis Sassou Nguesso le 10 mars 2001 pour un mandat de 7 ans ne

met pas totalement fin, du moins aux lendemains des élections, aux troubles. L'insécurité persiste dans le Pool, et on y enregistre des conflits armés qui vont occasionner un déplacement de plus ou moins 15 000 personnes dans le Pool et de plus de 50 000 personnes à Brazzaville. En définitive, on a estimé à plus de 100 000 les originaires du Pool qui étaient hébergés dans d'autres régions du pays.

La RCA a accédé à l'indépendance le 13 août 1960. David Dacko, qui en fut le premier Président, est renversé par Jean Bedel Bokassa en 1965. Celui-ci se proclame Président-Maréchal à vie, puis, le 4 décembre 1976, Empereur Bokassa 1<sup>er</sup> de l'Empire centrafricain. Ce dernier vit alors une véritable tyrannie, avec des répressions sanglantes, y compris celles des élèves en 1979. Ceci servit d'élément capital pour renverser Bokassa, et le remplacer par David Dacko. L'avènement du multipartisme en 1981 conduisit à l'organisation des élections dont les résultats furent contestés. André Kolongba va ainsi accéder au pouvoir, qu'il perdra en 1993 au profit d'Ange-Félix Patassé. Après l'arrivée de ce dernier au pouvoir, le pays va plonger dans une profonde récession, et des mutineries au sein de l'armée. Pour y mettre fin, une force africaine de surveillance des accords de Bangui fut constituée, remplacée par la Mission des Nations Unies en RCA (Minurca). En 1999, Ange-Félix Patassé est réélu Président, mais dans un contexte caractérisé par l'instabilité des pays voisins, notamment le Tchad et la RDC dont les troupes et les rebelles de ces deux pays vont aider le Général Bozize à renverser le Président Patassé.

### **L'immigration dans les pays de l'Afrique centrale**

Les immigrants qui entrent dans les pays de l'Afrique centrale viennent des pays voisins de la région ou lointains. Certains arrivent de leur propre gré, d'autres sont des réfugiés contraints d'abandonner leurs pays pour s'exiler dans les pays voisins, notamment lors des crises politiques ou des catastrophes naturelles.

### ***Les migrations entre les pays de l'Afrique centrale***

#### Les origines des réseaux migratoires modernes et les migrations de main-d'œuvre

Les « échanges » migratoires entre les pays de l'Afrique centrale datent de la période coloniale. Trois éléments y ont concouru : les besoins en main-d'œuvre pour la mise en valeur des colonies d'une part et le coût élevé de la main-d'œuvre et l'indigence démographique (l'expression est de Loungou, nd) d'autre part. Comme dit ci-haut, la mise en valeur de la colonie a nécessité une main-d'œuvre relativement importante et corvéable à souhait. Or, les études indiquent que plusieurs pays ne pouvaient disposer du nombre de travailleurs voulu, d'où la nécessité de les recruter dans les pays voisins et même lointains. Ainsi, par exemple, Bouet (1973) indique dans le cas du Gabon, que les entreprises avaient toujours manqué de main-d'œuvre et devaient de ce fait la recruter au Congo, au Cameroun, en RCA et au Bénin. Roumegous (1966) signale par ailleurs que des centaines de Tchadiens de l'ethnie sara furent recrutés pour travailler à l'installation, par la compagnie française du Gabon (CFG), de l'usine de placage de Port-Gentil.

La littérature signale aussi la présence depuis l'époque coloniale des Tchadiens au Cameroun. Après les indépendances et précisément en 1965, d'autres travailleurs tchadiens arrivèrent au Cameroun pour le compte de la SOSUCAM (Société Sucrière du Cameroun).

Aujourd'hui, ces migrations se poursuivent et parfois clandestinement. Elles sont facilitées par la perméabilité des frontières. D'ailleurs, certaines villes-doubles se situent de par et d'autres de la frontière, et ceci pose le sérieux problème d'identité nationale. Alors que les migrants sont accusés de brader la nationalité des pays d'accueil, ils se réclament à leur tour citoyens à part entière de ces pays. Ce qui, comme c'est le cas de la RDC, crée d'énormes problèmes de cohabitation entre ces migrants et les autochtones, lesquels sont allés, comme c'est le cas de la RDC, jusqu'à des guerres qui ont occasionné des milliers de morts.

### Les refoulements des migrants ou la solidarité mise à l'épreuve

On présente souvent les migrations comme un facteur pouvant favoriser l'intégration économique voire sociale des pays d'origine et d'accueil ainsi que leurs populations. Les migrants qui arrivent dans un milieu de destination contribuent à la production et à la croissance économique, mais aussi à la dynamique socio-démographique, qui sont profitables à leur milieu d'accueil. Les mêmes migrants, à travers les transferts des biens et des fonds qu'ils effectuent vers leurs milieux d'origine, contribuent à l'économie de ces derniers et à la survie de leurs familles restées au pays. C'est ce rôle que les migrations devraient aussi jouer entre les pays de l'Afrique centrale.

Nous venons de montrer au point précédent combien déterminant aura été l'apport des migrants dans la mise en valeur des richesses des différents pays de l'Afrique centrale durant l'époque coloniale. Mais même après les indépendances, plusieurs pays ont dû recourir à la main-d'œuvre en provenance des pays voisins «frères et amis». C'est notamment le cas du Gabon qui, à la suite du boom pétrolier, a ressenti un besoin important de main-d'œuvre, que son potentiel démographique ne pouvait satisfaire. Il s'en est suivi une euphorie économique qui a poussé à l'élaboration et à l'exécution de projets de développement ambitieux, lesquels nécessitaient une main-d'œuvre suffisante. Des accords furent signés entre le Gabon et d'autres Etats africains pour favoriser les recrutements, l'entrée au Gabon des migrants recrutés et leur rapatriement à la fin des contrats de travail.

Mais le paradoxe est vite apparu : le Gabon va connaître une crise économique dès 1986, promulguera la politique de « gabonisation » des emplois, et abandonnera le recrutement étatique des travailleurs migrants. Le Président Omar Bongo a estimé, en 1995, que « le seuil de tolérance est dépassé » (Jeune Afrique Economie, n° 190, février 1995). Les scientifiques lui ont emboîté le pas, ou ont alimenté ce sentiment. A quelques exceptions près, ces derniers ont considéré le migrant comme « un parasite économique doublé d'un propagateur de fléaux sociaux » (Loungou, ...). L'immigration est même vue par certains comme une menace pour la cohésion, voire pour la survie de la nation gabonaise (ibidem).

Dans d'autres cas, il s'est agi d'accueillir des populations des pays voisins et frères en détresse à la suite des guerres ou des contraintes socio-économiques. C'est ainsi que de centaines de milliers de Tchadiens se sont exilés au Cameroun à la suite des guerres et de l'intolérance ethnique dans leur pays (Temgoua, ...). Mais là aussi, le paradoxe est vite apparu ! Au fur et à mesure que les migrants s'intégraient dans l'économie et la société des pays d'accueil, un sentiment de xénophobie s'est développé contre eux. La solidarité manifestée à l'arrivée de ces migrants par les populations d'accueil a cédé progressivement le pas à une frustration des suites d'une surcharge, réelle ou imaginaire, de ces migrants dans leur nouveau milieu d'accueil. Temgoua précise que « la charge était d'autant plus lourde que beaucoup de pères de famille étaient polygames, avaient une progéniture nombreuse et des revenus assez bas ». Ceux qui progressèrent vers les villes camerounaises y exercèrent toutes

sortes d'activités pour vivre ; ils constituaient une main-d'œuvre abondante, laborieuse et peu coûteuse. Ce qui, à la longue, aurait fini par créer le sous-emploi chez les autochtones camerounais que « les employeurs trouvaient désormais orgueilleux et trop exigeants » (ibidem). D'où la xénophobie développée contre ces migrants, et les tracasseries policières pour le paiement des impôts entre autres. On signale aussi les enjeux fonciers occasionnés par ces migrants, et on interroge même sur la capacité territoriale et économique du Cameroun à offrir l'asile aux migrants tchadiens.

Cette immigration organisée a, comme le signale la théorie migratoire, créé des réseaux migratoires qui seront alimentés par des migrants clandestins, venus eux aussi tenter leur chance dans ce Gabon prospère. Elle fut vite qualifiée « d'ingérable », d'où le souci de la freiner en durcissant les conditions d'entrée et de séjour. Pour Loungou (op.cit.), cette politique a « perverti le phénomène » et a poussé, en conséquence, à la « clandestinisation » des flux migratoires. Tous ces migrants, clandestins ou non, vont progressivement jouer un rôle économique dans plusieurs secteurs : commerce, travaux domestiques, artisanat, etc. Loungou précise : « face à des populations autochtones traditionnellement attirées par le fonction publique, ou plus globalement l'emploi salarié, des communautés immigrées d'origine africaine se distinguent par un sens aigu des 'affaires' et de la débrouillardise, qui leur assure le contrôle de larges pans de l'économie ». Et comme on l'a observé dans le cas du Cameroun, les employeurs vont eux aussi préférer recruter des travailleurs étrangers, à la grande frustration des autochtones. Celle-ci s'est traduite par les expulsions des Congolais (en 1962)<sup>3</sup>, des Camerounais (en 1981) et d'autres Africains dont, sans doute, des Congolais de la RDC en 1991.

Considérons enfin les drames vécus par les migrants congolais (de la RDC) en Angola. En 2004, 20 000 travailleurs congolais (de la RDC) auraient été expulsés d'Angola. D'autres sources font état d'un nombre impressionnant de 100 000 Congolais qui seraient entrain d'attendre, en 2004, d'être rapatriés d'Angola (<http://hrw.org/french/docs/2004/04/23/congo8492.htm>). En juillet 2007, 12 565 migrants congolais étaient refoulés d'Angola et accueillis dans la province du Kasai Occidental. Et dans des conditions jugées inhumaines par les autorités congolaises. Tout cela agace les Congolais qui se rappellent que pendant toute la période de guerre que l'Angola a connu, la RDC a accueilli de milliers d'Angolais sur son territoire. Contrairement à ce qui se passe dans les provinces du Kivu avec les Rwandais, la cohabitation entre ces réfugiés angolais et les populations autochtones du Bas-Congo et de Bandundu n'a jamais connu de heurts. Dans certaines municipalités de cette province, angolais et congolais vivent en une telle symbiose qu'il est difficile, sans reconstituer les généalogies, de distinguer les uns et les autres.

### Les réfugiés en Afrique centrale : un record ?

On ne peut parler des migrations en Afrique centrale sans évoquer, séparément, le phénomène de réfugiés, dont cette région bat le record en Afrique. C'est en effet en Afrique centrale qu'on trouve le plus grand nombre de réfugiés au monde. Les réfugiés sont aussi des populations déplacées, mais à la différence qu'ils trouvent leur refuge dans d'autres pays. Ils peuvent être pris en charge par des organismes tels que le HCR (Haut-Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés) et bien d'autres. Ce qui n'enlève en rien les souffrances qu'ils endurent.

---

<sup>3</sup> Loungou (op.cit) signale qu'en guise de représailles, des Gabonais furent aussi expulsés du Congo.

Le contexte socio-politique qui sous-tend le refuge est le même que celui des déplacements internes forcés. Nous n’y revenons donc pas. La problématique de l’insertion de ces réfugiés ainsi que leur instrumentalisation politique ont été analysées par plusieurs auteurs (Bazenguissa-Ganga, 2004 ; Poyer, 2004). Nous nous limitons ici à montrer l’importance des réfugiés dans cette région (tableau 2).

Tableau n° 2 : Effectifs de réfugiés dans quelques pays de l’Afrique centrale

Pays	Réfugiés accueillis	Nationaux réfugiés
Angola	12 000	432 800
Burundi	40 500	57 4400
Congo	109 200	27 100
RCA	50 700	25 400
RDC	333 000	414 500
Rwanda	30 900	75 000
Soudan	328 000	505 000

Source : HCR : Annual Statistical Report, 2002, dans Guichaoua, 2004.

Ce tableau indique que la RDC est une véritable plaque tournante des réfugiés dans cette région : elle en accueille presque autant qu’elle n’en envoie dans les autres pays. Et c’est là toute la complexité du phénomène. Tantôt les pays servent de pays de refuge face aux crises socio-politiques qui éclatent dans les pays voisins ; mais les mêmes pays connaissent eux aussi des crises qui poussent leur population à trouver refuge dans les pays voisins. Ceci suggère une politique concertée pour faire face à ce phénomène.

#### Le cas particulier et inquiétant de la région des Grands-Lacs

Nous évoquons le cas particulier de la région des Grands-Lacs parce que la RDC, et dans une moindre mesure le Congo, ont été et sont encore fortement marqués par les enjeux migratoires dans cette sous-région. Nous considérons ces enjeux migratoires comme une bombe à retardement cyclique (Lututala, 2000). En effet, les migrations dans cette sous-région se situent en amont et en aval des crises socio-politiques. Celles-ci provoquent, sous-tendent et rendent indispensables, depuis plusieurs décennies, ces migrations. Au point où celles-ci sont devenues plus que de simples déplacements : c’est un véritable mode de vie des populations de la sous-région qu’il est difficile, voire impossible, d’empêcher aujourd’hui. Nous citons quelques faits dans le tableau n° 3 ci-après.

Tableau n° 3 : Crises socio-politiques et faits migratoires dans la sous-région des Grands Lacs

Exemples des crises politiques	Faits migratoires	
	En amont	En aval
Délimitation des frontières précoloniales		« Création » des populations flottantes (ex : les Banyamulenge)
Recrutements forcés ou persuasifs de la main-d’œuvre pour la mise en valeur de la colonie		- Transplantation des migrants dans les pays voisins (ex : Rwandais au Kivu) - Autonomisation des migrants par rapport aux natifs
Rébellion Kanyarwanda (des transplantés et autres migrants)		Migrations de retour au Rwanda forcées par les autorités locales

rwandais) dans les régions d'accueil en RDC		en guise de représailles
Guerres inter-ethniques au Rwanda à la veille de l'indépendance		1ère vague importante d'émigration des Rwandais, principalement Tutsi, vers les pays de la sous-région (près de 300 000)
Répression des autorités de Kigali suite aux tentatives des migrations de retour de conquête	Tentatives des migrations de retour de conquête des anciens migrants	2 <sup>ème</sup> vague importante d'émigration des Rwandais, principalement Tutsi, vers les pays de la sous-région
Pression démographique, famine, crises économiques, tensions inter-ethniques		- Vagues des migrations clandestines - Elargissement de l'espace de vie familial - Instauration des chaînes migratoires familiales
Assassinat du Président Ndadaye au Burundi		Migrations forcées de plus ou moins 700 000 Hutus vers les pays voisins (Ouganda, Rwanda, RDC)
Assassinat des Présidents Habyarimana (Rwanda) et Ntaryamira (Burundi)	Migrations de retour de conquête	- Flux des réfugiés, principalement d'origine Hutu - Déplacements des populations à l'intérieur des pays
Guerre pour la reconquête du pouvoir par le FPR	Migrations de retour de conquête	Refuge vers les pays voisins
	Existence d'anciens migrants miliciens (Interhamwe)	Violations des frontières pour des « expéditions » punitives dans les pays voisins
Guerre de libération de la RDC par l'AFDL	Migrations de retour de conquête par les migrants congolais (diasporas)	Refuge des anciens dignitaires et des populations vers les pays voisins
Guerre d'agression de la RDC	Migrations de retour forcée des combattants de l'AFDL	- Refuge des Congolais vers les pays voisins - Déplacements massifs des populations à l'intérieur du pays

Les migrations se situent aussi en amont des crises socio-politiques dans la région dans ce sens que les migrants constituent un vivier pour les migrations de retour de conquête (les rebelles). La migration apparaît ici comme un repli pour reconquérir le pouvoir à l'occasion des migrations de retour de conquête. C'est le cas du FPR (Front Patriotique Rwandais) qui, à partir de l'exil en Ouganda, va reconquérir le pouvoir à Kigali en 1994 à la suite d'une migration de retour de conquête. Il en est de même de l'AFDL (Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo), composée principalement des Congolais de la diaspora (des migrants), qui ont traversé le pays de l'Est à Kinshasa pour chasser le Président Mobutu du pouvoir. Des migrants de longue date ou ceux fraîchement « déracinés » de leurs pays, parfois même à la faveur de la rébellion ou par elle. Des migrants se trouvant dans des pays lointains comme les Etats-Unis ou ceux qui rôdaient autour de leur pays.

### *Les immigrants en provenance des pays lointains*

Dans son étude-synthèse, Sadio (1993) a signalé la présence des migrants de l'Afrique de l'Ouest dans les pays de l'Afrique centrale. Il s'agit des Maliens, Mauritaniens, Sénégalais,... au Cameroun, en RDC, au Gabon, au Congo et, de plus en plus en Angola. Ce sont des mouvements anciens mais qui ont connu un développement récent à cause notamment d'une entrée de plus en plus difficile dans les pays du Nord.

Il est malheureusement difficile de connaître le nombre exact de ces immigrants. Mais ils sont très nombreux surtout dans les régions frontalières. Ainsi, dans le secteur de Bashali en RDC, (Masisi, Nord-Kivu), 85 % de la population étaient composés des immigrants, vraisemblablement d'origine rwandaise. Dans les autres secteurs du même territoire, le taux tourne autour de 50 %.

Comme c'est le cas des migrants en provenance des pays voisins, ceux qui viennent des pays lointains ont aussi du mal à s'insérer dans les pays d'Afrique centrale. Ils sont accusés de tous les maux : bradage de la nationalité, confiscation des terres, corruption, refus d'une vraie intégration, etc. Face à ces barrières, ils développent des stratégies d'une pour une « insertion contournée », pour utiliser l'expression de Nkene (2003) dans le cas des migrants nigériens à Douala au Cameroun : investissement dans les zones inhabitées ou insalubres, création d'espaces extra-territoriaux, location des maisons pour de longues périodes pour se mettre à l'abri des harcèlements des propriétaires, regroupement des habitations et des commerces, associations de solidarité entre immigrants, monopoles professionnels pour se rendre indispensables, regroupement en organisations marchandes pour des stratégies communes, fréquentation des églises et dons, fiançailles ou mariages avec les autochtones, etc.

### **L'émigration des populations de l'Afrique centrale**

Nous examinons ici l'émigration des populations de l'Afrique centrale vers des pays plus lointains, dans le continent ou ailleurs, principalement les pays du Nord. Les principales caractéristiques sont les suivantes : 1) la prédominance de l'émigration vers les pays du Nord ; 2) une diversification des pays d'immigration ; 3) des cheminements migratoires héroïques, 4) une insertion migratoire plutôt difficile ; 5) une fuite des cerveaux vers les pays d'immigration ; 6) une ubiquité résidentielle entre les pays de résidence et les pays d'origine ; et 7) une contribution assez importante des migrants à l'économie des pays d'origine.

#### ***De la prédominance de l'émigration vers les pays du Nord***

Les migrants qui sortent de leurs pays et région d'Afrique centrale vont surtout dans les pays du Nord et en Afrique du sud. Ils sont en tout cas minoritaires en Afrique de l'Ouest (Demba Fall, 2003) et certainement en Afrique de l'est. Mais on les trouve aussi en Afrique du Nord qui leur sert de transit vers l'Europe.

Les migrations vers les pays du Nord ont été déclenchées par l'existence des relations politiques et économiques entre les anciennes colonies et leurs métropoles respectives. Ainsi, les Congolais de la RDC se sont retrouvés, dès les années 50, en Belgique, tandis que les Gabonais, les Congolais (de Brazzaville), les Camerounais, les Tchadiens se sont orientés plutôt vers la France. Et les Angolais vers le Portugal vraisemblablement. Quelques statistiques sont avancées dans les recensements des pays d'accueil (tableau 1).

Ces premières migrations ont surtout été effectuées pour des raisons d'étude ou de préparation à la vie politique. En effet, plusieurs Africains ont pu obtenir des bourses pour aller

poursuivre leurs études dans les universités du Nord, soit parce qu'elles sont plus célèbres, soit parce qu'il n'y avait pas d'universités (en nombre suffisant) dans leurs pays. On observe à ce sujet plusieurs Congolais (de Brazzaville) qui sont partis étudier dans l'ex URSS, au moment où le Congo était d'obédience marxiste. Tandis que les Congolais de la RDC se sont surtout orientés vers la Belgique.

Dans un deuxième temps, c'est tout le monde qui le pouvait qui a commencé à migrer. Les principales raisons sont 1) la recherche d'un emploi plus rémunérateur, 2) le regroupement familial pour le cas des femmes, 3) la poursuite des études, 4) l'asile politique. Et depuis, le nombre d'Africains dans les pays du Nord n'a jamais cessé de croître (tableau 4).

Tableau 4 : Estimations du nombre d'immigrants en provenance de l'Afrique centrale dans quelques pays du Nord

Pays d'origine	Pays de destination	Période de référence	Effectifs observés/ Estimés	Source de données
Gabon	France		5794	
Angola	Afrique du sud	1965	11 169	Crush and Williams, 2002
Cameroun	France	1999	32 541	Recensement 1999
RDC	France	1990	22740	Recensement 1990
RDC	Belgique	1994	11828	Recensement 1994
RDC	Québec	2005	801	Cfr Lututala et al, 2007
Tchad	France	1992	1418	Amougou, 1997
RCA	France	1992	4059	Amougou, 1997
Congo	France	1992	12 755	Amougou, 1997

### *Une diversification des pays d'immigration*

Plusieurs pays du Nord ont renforcé les conditions et critères d'entrée des migrants africains en général et ceux d'Afrique centrale en particulier. Ces derniers se sont vus obligés de revoir leurs stratégies, notamment en modifiant leur espace migratoire. D'abord, ils se sont redéployés dans d'autres pays européens. C'est ainsi qu'on a vu se gonfler les effectifs des migrants congolais (de la RDC) en France, en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, etc, au détriment de la Belgique. Mais les choses ne se sont pas arrêtées là, étant donné que les pays européens ont adopté des politiques migratoires quasi similaires. Ceci a obligé les migrants de l'Afrique centrale à s'orienter de plus en plus vers d'autres continents, notamment en Amérique du Nord (Canada et Etats-Unis d'Amérique) et même en Asie (Chine, Japon, ...).

### *Des cheminements migratoires héroïques*

Une des stratégies les plus utilisées est de passer par plusieurs pays avant d'atteindre le pays de destination. Dans une étude que nous avons menée auprès des migrants congolais installés à Paris, nous avons constaté que 33 % seulement de ces migrants sont arrivés en France directement, c'est-à-dire sans transiter par un ou plusieurs pays (Tableau 5).

Tableau 5 : Cheminements migratoires de quelques migrants congolais rencontrés à Paris

N°	Sexe	Année d'arrivée en Europe	Année d'arrivée en France	Cheminements migratoires depuis Kinshasa (RDC)
----	------	---------------------------	---------------------------	--



01	M	1991	1994	Angola – Belgique – Hollande – France
02	F	1994	1994	Angola – ex URSS – France
03	F	1994	1994	Gabon – Côte d’Ivoire – France
04	F	1990	1991	Angola – Allemagne – France
05	F	1994	1995	Angola – Portugal – France
06	F	1995	1995	Angola – Afrique du sud – Nigeria – France
07	M	1984	1986	Angola – Tchécoslovaquie – ex URSS – Italie - France
08	M	1993	1995	Nigeria – Angleterre – Allemagne – Belgique - France
09	F	1995	1995	Mozambique – Afrique du sud – Belgique - France
10	F	1992	1996	Angola – Allemagne – Belgique – France
11	F	1992	1996	Mozambique – Afrique du sud – Hollande - France
12	M	1995	1998	Gabon – Nigeria – Maroc – Espagne – France
13	M	1983	1990	Angola – Suisse – France – Suisse – France
14	M	1991	1992	RCA – Ouganda – Kenya – Espagne – Italie - France

Source : Lututala, 2002.

Le choix des pays de transit ne se fait pas au hasard. On remarque d’abord qu’à quelques exceptions près, les premiers pays de transit se trouvent en Afrique centrale, comme pour confirmer que celle-ci est véritablement un espace migratoire et de vie pour les populations de cette région ; et que pour ces populations les premières destinations sont quasi naturellement les « pays voisins et frères ». Ces derniers leur offrent la possibilité de réaliser leurs ambitions migratoires. Il est en effet plus facile pour les Congolais d’obtenir leurs visas pour la France à partir du Gabon, du Cameroun, de la RCA ; ou les visas pour l’Europe en général à partir d’Angola.

Les cheminements migratoires décrits ci-dessus renseignent aussi sur le combat que doivent mener les migrants pour atteindre les pays de destination finale. Certains migrants (cas du migrant n° 14) ont dû passer par 5 pays avant d’atteindre la France. Dans chacun de ces pays, ils ont dû se battre pour s’intégrer, ne serait-ce que pour avoir un logement et une activité économique, pour apprendre la langue du milieu, pour entrer dans les réseaux qui leur faciliteraient la poursuite du parcours migratoire, etc. Le cas des femmes est évidemment plus préoccupant, tant il est vrai que c’est en cherchant à braver ces risques que certaines ont été victimes de viols et d’autres sévices, ou se sont vues obligées de pratiquer la prostitution, avec tous les risques qu’elle comporte, pour pouvoir avoir des revenus pour y vivre et poursuivre le parcours migratoire. Soulignons enfin les risques que courent les migrants d’être rapatriés à partir de l’un ou l’autre pays de transit. Le cas des rapatriements opérés à partir du Maroc est bien connu !

### *Une insertion socio-économique plutôt difficile*

Nous venons d’évoquer au point précédent les difficultés qu’ont les migrants à s’intégrer dans les pays de transit. On peut en dire autant de leur intégration économique et socio-culturelle dans les pays de destination finale. L’insertion économique renvoie au problème d’accès au revenu, et donc d’emplois que les migrants exercent dans les pays de destination. Les données indiquent que la situation est loin d’être rose : le recensement français de 1990 renseigne que le taux de chômage des migrantes camerounaises en France, par exemple, était à 36,4 %. Celui des migrantes congolaises (de la RDC) était encore plus élevé : 53 % contre 35 % chez les migrants. La proportion des actifs semble donc l’emporter par rapport aux chômeurs. Mais

de quels actifs s'agit-il ? Ce sont principalement des employés d'entreprises de services (restaurateurs, préparateurs de commandes, coiffeurs, serveurs, distributeurs de journaux, ...) et des ouvriers (gardiennage, femmes de chambre, travaux de ménage, services d'accueil dans les homes de vieillards, etc). La question est de savoir pourquoi ce faible taux d'activité et cette concentration dans ce genre d'activités : s'agit-il d'une discrimination ou d'un manque de qualification ?

Les difficultés qu'ont les migrants de l'Afrique centrale à bien se positionner sur le marché de travail peuvent déjà s'observer à travers la multiplicité de leurs statuts migratoires. Les migrants congolais (de Brazzaville) en France, par exemple, avaient sept statuts migratoires : 1) les stagiaires de la fonction publique, 2) les étudiants, 3) les visiteurs, 4) les familles des travailleurs, 5) les demandeurs d'asile politique, 6) les membres des familles de Français, et 7) les « sapeurs ». Quant à leurs frères de la RDC, nous avons observé dans nos travaux antérieurs six catégories de migrants à Paris : 1) les réfugiés politiques, 2) les « libanguistes », 3) les étudiants, 4) les fonctionnaires, 5) les immigrants reçus, et 6) les Naturalisés (Lututala, M. et T. Zamwangana, 1998).

La diversité de ces statuts migratoires suggère que les migrants ont plusieurs activités qui s'emboîtent, certaines étant régulières tandis que d'autres ne semblent pas l'être. Les fonctionnaires dont il est question sont des personnes envoyées en poste ou en formation continue, qui reçoivent vraisemblablement un salaire ou une bourse de stages. Mais ceci ne les met pas à l'abri des problèmes : on a observé, en effet, dans les cas des Congolais (de la RDC) que certains fonctionnaires envoyés en poste n'ont pas perçu leurs salaires depuis plusieurs mois. Face à leur incapacité de payer les loyers, ils se sont vus obligés de transformer les bureaux des ambassades en résidence. Une situation quasi semblable est observée chez les étudiants dont certains n'ont pas eu, pendant des mois, la bourse que devaient leur verser leurs pays d'origine. Ce qui les pousse à exercer des emplois « alimentaires » pour financer leurs études.

Les réfugiés politiques et les demandeurs d'asile politique sont des personnes qui cherchent à se faire accepter par les pays d'accueil en faisant prévaloir les risques qu'ils encourent pour leur sécurité dans les pays d'origine. Ils vivent d'une prise en charge par les pays hôtes, mais juste suffisante pour leur survie. Par ailleurs, ils sont dans une angoisse perpétuelle car ne sachant pas s'ils vont être acceptés de rester dans ces pays ou s'ils seront refoulés dans les pays d'origine. La peur d'être refoulés pousse certains parmi eux de développer diverses stratégies d'insertion telles que les mariages inter-raciaux, la procréation d'enfants, etc.

Les « libanguistes » sont des migrants qui travaillent généralement au noir, et qui exercent toute sorte de professions pour avoir un revenu. En général, ils sont au noir à cause d'un statut migratoire qui ne leur permet pas d'exercer et donc de trouver un emploi régulier. En effet, le marché d'emplois dans les pays du Nord est assez discriminatoire vis-à-vis de certaines minorités, dont les minorités africaines. Il réserve, par exemple, certains emplois aux Nationaux, de sorte que les migrants doivent se contenter des emplois précaires que les Nationaux ne veulent pas effectuer. D'après l'Enquête Mobilité Géographique et Insertion Sociale de l'INED (Institut National d'Etudes Démographiques) en France, les migrants en provenance de l'Afrique subsaharienne sont particulièrement concernés par cette discrimination face à l'embauche. Ces discriminations conduisent, dans certains cas, à un repli sur soi : devant l'impossibilité de trouver un emploi, et découragé, le migrant ne cherche plus et se tourne vers des activités officieuses ou des emplois précaires.

Doit-on parler d'un manque de qualifications des migrants africains au Nord ? Il semble que non, si on considère le niveau d'instruction des migrants actuel et au départ. Certes, la première génération des migrants africains en Occident a été composée des travailleurs peu ou non alphabétisés, recrutés pour s'occuper d'emplois manuels. Il s'est donc agi là d'une sous-qualification voulue par les pays d'accueil. C'est surtout le cas des migrants Maliens, Sénégalais, et dans un moindre mesure des Camerounais pour la France. Il semble d'ailleurs que la part relative des migrants dans la catégorie socio-professionnelle des ouvriers a connu une augmentation en France dans les années 1980.

La deuxième génération est quant à elle composée d'étudiants qui sont partis pour les études ou les stages. En ce qui concerne les migrants congolais (les deux Congo), les étudiants ont plutôt constitué la première véritable génération des migrants au Nord. Dans l'un ou l'autre cas, il s'est agi, dès l'amorce de la décolonisation, d'envoyer dans les anciennes métropoles les futurs cadres devant diriger le pays. Par la suite, des étudiants ont été envoyés au Nord pour leur faire bénéficier d'une formation de qualité, et ce à cause du dysfonctionnement du système éducatif dans les pays africains, ou pour poursuivre les études au niveau le plus élevé. Ceci a touché surtout les enfants des familles aisées qui étaient capables de prendre leurs enfants en charge, mais aussi des étudiants, généralement au niveau de 3<sup>ème</sup> cycle, qui avaient obtenu des bourses d'études. Et ceci se poursuit jusqu'aujourd'hui. En 1992-93, 4 916 étudiants camerounais auraient été inscrits dans les universités françaises, dont 38 % de femmes ; ils représentaient un quart des migrants camerounais en France. En RDC, la seule Université de Kinshasa compte en ce moment près de 230 Assistants en formation doctorale en France et surtout en Belgique.

### *Une fuite des cerveaux vers les pays nantis*

La plupart des migrants actuels migrent après avoir atteint un niveau d'études assez élevé, et même très élevé. C'est pour cela que l'on parle de « fuite de cerveaux » et de « déqualification ». La déqualification renvoie au fait que plusieurs migrants exercent des emplois au rabais par rapport à leurs niveaux de formation : des docteurs à thèse qui enseignent à l'école secondaire, des médecins qui sont des chauffeurs de taxis, et que savons-nous encore. Quant à la fuite de cerveaux, nous la situons à deux niveaux (Lututala, 2006). Il s'agit d'une fuite de cerveaux parce que les personnes qui partent ont acquises des aptitudes professionnelles durant leur formation scolaire qui ne profitent pas directement au pays où ils auront été formés. La fuite des cerveaux, c'est aussi le cas des anciens étudiants qui ne rentrent pas dans leurs pays d'origine à la fin de leurs études.

Les pays de l'Afrique centrale font face à ces problèmes. A cause de leur situation économique et socio-politique précaire, plusieurs cadres de ces pays s'en vont ailleurs. On cite souvent le cas des médecins camerounais qui se retrouvent dans plusieurs pays, et des médecins congolais qui sont de plus en plus nombreux en Afrique du sud. Il y a aussi celui des footballeurs camerounais et congolais, surtout, qui prestent dans les plus grandes équipes du Nord. En ce qui concerne le non-retour des étudiants, là aussi on observe que des centaines voire de milliers d'anciens étudiants ressortissants des pays de l'Afrique centrale ne sont pas retournés dans leurs à l'issue de leurs études.

Dans une étude faite pour le compte de l'Union Européenne, Docquier, Lohest et Marfouk (nd) signalent que l'Angola, le Congo, le Mozambique, le Ghana, la Sierra Leone et le Kenya sont les pays africains dont un bon nombre de travailleurs qualifiés prestent dans l'Union Européenne. Le nombre d'Angolais qualifiés rapportés par ces auteurs (56 000) dépasse

certainement tout entendement, et devra être confirmé dans les études ultérieures. Il demeure néanmoins que la fuite de cerveaux est un phénomène réel en Angola et dans les autres pays de l'Afrique centrale. Au Cameroun, une enquête sur l'exode des professionnels de santé, commandée par l'OMS, a trouvé qu'en dix ans, ce pays a perdu 173 médecins, 50 dentistes, 155 infirmiers spécialistes en pédiatrie, soins intensifs et anesthésie, 50 accoucheuses et 9 pharmaciens. Ils se retrouvent aujourd'hui en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis d'Amérique, en France et en Belgique. La même enquête a observé que 49 % de professionnels de santé avaient l'intention d'émigrer vers les pays suivants : Etats-Unis d'Amérique, France, Grande-Bretagne, Canada, Allemagne, Belgique, Sénégal, Suisse, Australie, Congo (!), Côte d'Ivoire et Hollande. Et pour les motifs ci-après : 1) avoir une formation plus poussée, 2) raisons économiques, 3) pessimisme sur la carrière professionnelle, 4) mauvaise gestion des services de santé, 4) pessimisme sur l'avenir du Cameroun (Awases, Gbary, Nyoni et Chatora, 2004).

Puisque nous parlons migrations de professionnels de santé, signalons l'étude de Bouillon (1998) qui montre que des centaines de médecins formés dans les universités de la RDC prestent dans les formations sanitaires de l'Afrique du sud.

La fuite de cerveaux, c'est aussi le non-retour des anciens étudiants, dans leurs pays d'origine à l'issue de leurs études. Ceux originaires de l'Afrique à travers le monde ont été estimés à 200 000 (Assogba, 2002). De centaines voire de milliers d'anciens étudiants ressortissants des pays d'Afrique centrale ne sont pas retournés dans leurs pays d'origine à la fin de leurs études. L'étude de Ndulu (2004) est fort intéressante à ce sujet. Elle montre qu'en général, moins de la moitié d'anciens étudiants ayant obtenu leur doctorat aux Etats-Unis ne sont pas rentrés dans leurs pays (Tableau 6).

Tableau 6 : Anciens étudiants de l'Afrique centrale détenteurs de diplômes de doctorat aux Etats-Unis qui sont rentrés dans leurs pays d'origine

Pays d'origine	Nombre de docteurs	Sont restés aux USA	Sont rentrés		
			Dans leurs pays	En Afrique	Ailleurs
Tchad	2	0	2	-	-
Congo	5	2	0	3	-
Angola	1	1	0	-	-
Cameroun	62	37	20	3	2
RDC	33	15	15	3	-
Mali (*)	17	4	13	-	-
Nigeria (*)	261	161	88	8	4

(\*) à titre comparatif

Sources : Zeleza (1998) cité par Ndulu (2004).

### ***De la contribution des migrants aux économies des pays d'origine***

D'après les estimations effectuées en 2002, les envois de fonds par les migrants auraient représenté 1,3 % du PIB pour l'Afrique sub-saharienne. Bien qu'on ne connaisse pas le taux pour l'Afrique centrale, on sait que ces envois constituent un apport très important aux économies des pays d'origine. Certains migrants ont rapatrié jusqu'à 20 000 USD l'an en RDC.

Les envois des fonds sont un indicateur de ce que nous appelons l'ubiquité résidentielle des migrants africains. Ils montrent que les migrants ne perdent pas totalement les liens avec

leurs pays d'origine, qu'ils restent « présents » dans ces milieux tout en y étant physiquement absents. Ceci invite à ne pas considérer la migration, dans ce cas en tout cas, comme étant un changement de lieu de résidence, mais plutôt comme une multiplication des lieux de résidence.

Il est important de noter que ce ne sont pas seulement les migrants africains établis au Nord qui effectuent les envois de fonds. Les immigrants se trouvant en Afrique centrale les effectuent aussi en direction de leurs pays d'origine, comme le montre Guibert (nd) dans le cas des migrants maliens au Gabon, qui auraient rapatriés 115 000 FC en moyenne à leurs familles restées au Mali, contre 775 000 FCFA pour les migrants qui sont en France et 67 000 FCFA pour ceux résidant dans d'autres pays africains.

### **Les politiques migratoires en Afrique centrale**

Les politiques migratoires qui sont mises en place en Afrique centrale concernent les migrations internes et les migrations internationales. Nkounkou, J. (1990) en a fait une étude critique pour la RCA, le Congo et le Cameroun et a observé que ces pays avaient développé la stratégie de créer des pôles de développement devant permettre d'accroître le rôle des villes secondaires ou même leur émergence. Ngwe (1989) a fait remarquer que le développement rural n'était pas nécessairement la politique indiquée pour retenir les populations dans leurs villages, car les populations des régions rurales les plus développées accusent aussi une forte propension à migrer et même intensité migratoire. La réflexion de Gubry (1990) a mieux cerné cette question toujours pour le Cameroun. Cet auteur a demandé aux populations rurales commente, d'après elles, on devrait lutter contre l'exode rural. Sept stratégies ont été proposées, à savoir, en ordre utile 1) aménagements hydrauliques, 2) infrastructures sanitaires, 3) création d'emplois en milieux ruraux, 4) infrastructures scolaires, 5) infrastructures de transport, 6) accès à la terre, et 7) infrastructures de loisir.

Dans le cas de la RDC, nous avons cherché à comprendre si les villes secondaires pouvaient vraiment servir d'alternatives aux migrations vers les grandes villes, Kinshasa en l'occurrence. Le constat était que les villes secondaires attirent certes les populations rurales, mais par manque de commodités urbaines suffisantes, elles servent aussi de villes-relais pour les migrants qui poursuivent leurs parcours migratoires jusque vers les grandes villes (Lututala, 1989).

S'agissant des migrations internationales, on constate, à travers la littérature, qu'aucun pays ne les décourage vraiment. Les politiques s'orientent plutôt vers la facilitation des transferts monétaires et des biens, soit par la création de programmes appropriés de préparation au retour et/ou de financement des micro-projets, soit par la création dans les pays d'origine des Ministères chargés des migrants à l'étranger. Ainsi, la coopération belge finance un programme appelé Migr'actions visant à valoriser la contribution des camerounais résidant en Belgique pour le développement de leur pays. La RDC vient d'avoir un Vice-Ministre chargé des Congolaise de l'étranger chargé, entre autres choses, d'accompagner les migrants dans le processus de leur retour ou de leur contribution au développement du pays.

### **Que conclure ?**

D'abord que les migrations en Afrique centrale se caractérisent grosso modo comme partout ailleurs, en ce qui concerne les facteurs de migration, le profil des migrants, les orientations des flux, etc. Mais des particularités apparaissent. C'est que les migrations dans cette région

sont loin d'être phénomène marginal ou banal. Bien au contraire, elles sont effectuées par une proportion importante de la population. De plus, elles sont en amont et en aval des mutations socio-politiques qui s'opèrent dans cette région, depuis la mise en valeur des richesses coloniales jusqu'aux guerres et autres troubles socio-politiques, en passant par les crises économiques qui y sévissent. Elles ont permis l'exploitation des ressources naturelles et « la mise en valeur des colonies » par les colonisateurs dès les premiers moments de la colonisation. Elles ont ensuite été et sont encore au centre du processus d'industrialisation et de modernisation. Mais sont-elles pour autant un facteur de développement de l'Afrique centrale, alors que celle-ci s'embourbe dans le sous-développement et la pauvreté ? En d'autres termes, pourquoi les migrations ne permettent-elles pas à cette région de vaincre la pauvreté ? Et comment les positiver ?

Les migrations sont les vecteurs de la dynamique socio-démographique de ces pays, notamment par la concentration des populations dans les centres urbains (l'urbanisation) et la redistribution spatiale des populations. Celles-ci sont une des mutations les plus profondes que les pays africains connaissent. Les villes dépeuplent progressivement les milieux ruraux, en attirant vers elles les migrants ruraux qui viennent y gonfler le nombre de chômeurs, de frustrés, de marginaux, de pauvres. Elles concentrent l'essentiel des investissements réalisés dans les pays, tant il est vrai que les problèmes qui s'y posent sont d'une acuité telle qu'ils accaparent toute l'attention, ou presque, des décideurs politiques. Ce qui contribue à marginaliser davantage les milieux ruraux. Ces derniers, abandonnés à eux-mêmes, ne peuvent produire suffisamment pour nourrir les villes et pour leur autoconsommation et développement. Au contraire, les populations rurales sont de plus en plus dépendantes des migrants et/ou natifs citadins, alors que ces derniers font face, à leur tour, au chômage, à la sous-alimentation, à l'insalubrité, à la précarité des logements, ou tout simplement à un coût de la vie urbaine qui ne laisse pas beaucoup de manœuvres pour intervenir dans les milieux ruraux. Ainsi, tout en permettant l'accumulation du capital dans les villes, les migrations déstructurent les sociétés africaines et deviennent un enjeu de taille pour leur équilibre et leur développement.

Les migrations internes entretiennent donc la pauvreté dans les villes et sous-tendent par conséquent les migrations internationales. Voilà pourquoi, comme le suggèrent certains auteurs (cfr Prothero, 189), l'étude des migrations internationales ne doit jamais évacuer celle des migrations internes. Evidemment, l'hypothèse ici, à vérifier dans d'autres études, est que les Africains qui vont dans les pays du Nord partent principalement des villes. De plus, la question de l'intégration des migrants dans les pays voisins est apparue essentielle en Afrique centrale. La migration « secrète » des minorités qui vivent dans des ghettos ou qui sont forcées de le faire, ce qui provoque des rivalités ethniques qui sont à la base des déplacements massifs des populations. Ceux-ci sont effectués à l'intérieur des pays mais aussi vers les pays voisins sans tenir compte des frontières nationales. La porosité des frontières des pays de l'Afrique centrale reflète la fluidité du concept d'Etat. Plusieurs clans dans cette région sont éclatés dans deux voir trois pays différents. C'est notamment le cas des familles Kongo en RDC dont certains membres vivent en Angola et d'autres au Congo. Pour elles, définir la migration internationale comme étant la traversée des frontières étatiques n'a aucun sens.

Les recherches sur les migrations internationales en Afrique centrale se focalisent sur l'immigration dans les pays du Nord. On cherche alors à connaître les effectifs des migrants dans ces pays, l'évolution de ces effectifs à travers le temps, les raisons qui les poussent à s'y retrouver, comment ils s'y insèrent économiquement, socialement et culturellement, et comment ils contribuent au développement des pays d'origine. Ces thèmes de recherche

cachent un soubassement théorique sur le phénomène, celui qui veut que le travail doit circuler librement pour contribuer à la production et au développement. Et que les migrations profitent aussi bien aux migrants qu'à leurs familles d'origine, aux pays d'accueil comme aux pays d'origine. L'étude permet de nuancer certaines idées reçues.

Alors que les pays du Nord crient à l'envahissement des migrants africains, on observe qu'il ne s'agit là que d'une crainte entretenue par la visibilité raciale de ces derniers : les migrants africains, dont ceux de l'Afrique centrale, ne constituent qu'une infime minorité des populations du Nord. Et contrairement à l'idée selon laquelle ils y vont pour voler les emplois et profiter des économies de ces pays, on constate que les structures du marché d'emploi et même le cadre juridique et administrative les cantonnent plutôt vers des emplois précaires sans rapport parfois avec leurs qualifications professionnelles et leurs niveaux d'étude. Ceci invite à réaliser des études coûts-bénéfices, pour déterminer qui des pays d'origine ou des pays d'accueil tirent le plus grand profit des migrations africaines. Car si le bénéfice pour les pays d'origine résulte des envois des fonds et des biens effectués par les migrants, il faudrait examiner ce que ces transferts représentent par rapport aux revenus des migrants et surtout à la part des revenus qu'ils consacrent à la consommation au Nord, et non seulement l'utilisation qui en est faite dans les pays d'origine. Ceci est d'autant plus important que la consommation stimule la production et donc le développement. Par ailleurs, la contribution des migrants aux économies des pays d'origine passe par une meilleure intégration des migrants dans les pays d'accueil. On ne peut rapatrier que si l'on gagne des revenus substantiels. Or, l'étude a montré que les migrants africains qui sont au Nord sont peut-être aussi clochardisés que les non-migrants qui sont restés au pays.

Enfin, en concentrant l'étude des migrations internationales aux réseaux Sud-Nord, les chercheurs et décideurs politiques sont restés aveugles aux enjeux des migrations intra-régionales, c'est-à-dire celles qui s'effectuent entre pays de l'Afrique centrale. Celles-ci accusent curieusement les mêmes symptômes : diabolisation des migrants, particulièrement au moment des crises dans les pays d'accueil, leur refoulement dans les pays voisins pourtant qualifiés de frères, etc. Et pourtant, il ne s'agit pas d'un problème de discrimination raciale. Et pourtant, la migration a été, hier, un exutoire pour certains pays nantis d'aujourd'hui. L'Angola qui expulse les migrants congolais (de la RDC) a une importante proportion de sa population qui a vécu en exil en RDC pendant des années ou qui y est née. Si la RDC a accueilli des réfugiés en provenance du Rwanda, ce dernier a lui aussi accueilli des réfugiés en provenance de la RDC. Comment dès lors comprendre que les dirigeants des pays de l'Afrique centrale s'opposent toujours à la libre circulation des personnes (et des biens) dans cette région ? Comment les amener, grâce à nos recherches, à y souscrire ?

Voilà autant de pistes de recherche que cette étude suggère, et qui nécessitent des recherches approfondies et des études comparatives, à partir de données relatives à l'ensemble des pays de cette région. Car les connaissances sur les migrations dans cette région sont encore limitées. Il y a donc nécessité d'abord de compléter cette revue de la littérature pour mieux faire ressortir ce qui se passe dans des pays tels que l'Angola, le Tchad et le Congo. Puis de conduire d'autres études voire des enquêtes qui devront permettre d'avoir une vue plus complète et actualisée du phénomène.

## BIBLIOGRAPHIE

AMOUDOU, E. (1997) Etudiants d'Afrique noire en France . Une jeunesse sacrifiée ?, Paris, L'Harmattan, 142 p.

AWASES, M., A. GBARY, J. NYONI et R. CHATORA (2004) Migrations des professionnels de la santé dans six pays – Rapport de synthèse, OMS.

BAHOKEN, Françoise (2005) « De la présence camerounaise en France à l'option diaspora », Enjeux – Bulletin d'Analyses Géographiques pour l'Afrique centrale, [http://www.fpac.net/IMG/pdf/enjeux N° 24 pdf](http://www.fpac.net/IMG/pdf/enjeux_N°_24.pdf)

BARBIER, J-C, G. COURADE et P. GUBRY (1981-1982) « L'exode rural au Cameroun », Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum., vol XVIII, n° 1, pp 107-142.

BM'NIYAT (nd) Les migrations internes en RCA – causes et conséquences socio-économiques, Unité de Planification et de Population, Ministère du Plan, Bangui.

BOUET, Claude (1973) « Pour une introduction à l'étude des migrations modernes en pays sous-peuplé : situation actuelle du salariat et de l'emploi au Gabon », Cah. Orstom, vol X n° 213.

CARRINGTON, et DETRAGIACHE (1998) How Big is the Brain-Drain ? IMF Working Paper, n° 102, Washington, DC : IMF

CEA (2004) Les économies de l'Afrique centrale, Maisonneuve et Larose, 352 p.

CISSE, P. (2005) « La migration malienne au Camerou : le retour est-il possible ? », IUSSP : XXVème Congrès International de la Population, Tours 18-23 juillet 2005

CHERU, F. (2007) « Mondialisation et urbanisation inégale en Afrique », in Alternatives Sud : Explosion urbaine et mondialisation – Points de vue du Sud, Paris, Syllepse, pp 33-52.

CRISSANTAKI P. et KUIPER E. (1984) « Les Africains en Europe : un portrait en chiffres », Revue Européenne des migrations internationales, vol. 10, n° 3, pp 178-193.

DELI SAINZOUMI, N. (2007) « Cameroun : ces Tchadiens qui vivent de petits métiers », T&C n° 254.

DEMBA FALL, P. (2003) Migration internationale et droits des travailleurs au Sénégal, Rapport soumis à l'Unesco, SHS/2003/MC/5.

DE LOENZIEN Myriam et I. PARIZOT (1995) « Migration et connaissance du sida en milieu rural camerounais : comparaison hommes-femmes », <http://www.erudit.org/revue/rf/1995/v8/n1/057822ar.pdf>



DOCQUIER, F., O. LOHEST et A. MARFOUK (nd) Union Européenne et migrations internationales : l'UE contribue-t-elle à l'exode des travailleurs qualifiés ?, <http://www2.univ-lille2.fr/droit>

GUBRY, P. (1990) « Une politique unique peut-elle retenir la population à la campagne ? UEPA : Conférence sur « Le Rôle des migrations dans le développement de l'Afrique : problèmes et politiques pour les années 90, Nairobi, Communications spontanées.

GUICHAOUA, A. (sous la direction de) (2004) Exilés, réfugiés, déplacés en Afrique centrale et orientale, Paris, Karhala, 1060 p.

LALIBERTE, D. (nd) Tchad : Migration de refuge et Nuptialité – Rupture en deça, polygamie au-delà, Rapport d'étude, n° 49.

LEGOUX, L. (1995) La crise de l'asile politique en France,, Paris, Ceped, Les Etudes du Ceped, n° 8.

LOUNGOU, S. (nd) « Immigration et xénophobie au Gabon », <http://www.african-geopolitics.org/show.aspx?ArticleId=3613>.

LOUTETE, D. et B. LIBALI (2005) « Les migrations internationales au Congo : problèmes d'observation, AIDELF, Congrès

LUTUTALA, M. et al. (2007) Regards sur les migrations (féminines) en RDC, Rapport de recherche soumis au UNFPA, Kinshasa, 80 p.

LUTUTALA, M. (2006) « A propos de la 'fuite des cerveaux' africains : comment favoriser le transfert de leurs connaissances et compétences ? » in Conférence sur la Migration et le Développement, mars 2006, Bruxelles, Rapport final, Belgique-OIM-Commission Européenne-Banque mondiale, pp 277-287.

LUTUTALA, M. (2005) « L'élargissement des espaces de vie des familles congolaises sur les migrants à Paris » in Kokou Vignikin et Patrice Vimard (sous la direction de), Familles au Nord, Familles au Sud, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, pp 408-429.

LUTUTALA, M. (2004) « Immigrer en France : le combat des femmes congolaises », Cahiers Economiques et Sociaux, vol XXVI, n° 1-3, pp. 85-100.

LUTUTALA, M. (2000) « Les enjeux migratoires et démographiques de la crise dans la région des Grands-Lacs : une 'bombe' à retardement cyclique », communication présentée au Symposium International de Kinshasa sur « La crise dans la sous-région de pays des Grands-lacs – Etat de la question et perspectives de paix », Université de Kinshasa, Grand-Hotel de Kinshasa, 04-08 décembre 2000.

LUTUTALA, M. (1997) « L'élargissement de l'espace de vie des Africains : comment le pays des oncles européens devient aussi celui des neveux africains ? » Revue Tiers-Monde, n° 150, Presses Universitaires de France, pp. 333-346.

LUTUTALA, M., M. NSEKA, M. NTAGARA et J. SCHWETTMANN (1989) Les migrations dans l'Est du Zaïre et les perspectives d'un développement intégré des régions des Grands-Lacs, Document de travail, Ministère du Plan : Programme de recherche opérationnelle pour l'intégration des variables démographiques dans le 2<sup>ème</sup> Plan quinquennal, 126 p.

LUTUTALA, M. (1986) « Les origines des migrations modernes dans l'Ouest du Zaïre », in Cordell, D.D. et J.W. Gregory (eds) African Population and Capitalism : Historical Perspectives, 2<sup>ème</sup> édition, Wisconsin, Wisconsin University Press, pp 153-169.

LUTUTALA, M. et T. ZAMWANGANA (1998) « La RDC : terre d'asile et pays d'exil », in La Question Démographique en République Démocratique du Congo, DDK-UNFPA, Kinshasa, pp 77-89.

LUTUTALA, M. et al. (à paraître), Regards sur les migrations (féminines) en République Démocratique du Congo, Rapport de consultation soumis au UNFPA, Kinshasa, UNFPA, 86 p.

MAKWALA ma MAVAMBU ye BEDA (1999) Problématique des populations déplacées en RDC, communication préparée pour la 3<sup>ème</sup> Conférence Africaine de Population, Durban,

MACGAFFEY, J. et R. BAZENGUISSA-GANGA (2000) Congo-Paris : Transnational Traders on the Margins of the Law, London, the International African Institute – James Currey – Indiana University Press, 189 p.

MAYOYO B.T.T. (1995) « Migration Sud/Nord : levier ou obstacle ? Les Zaïrois en Belgique », Bruxelles, Cedaf, Les Cahiers du Cedaf, vol 4, n° 13.

NDULU, B. ( ) « Human Capital Flight : Stratification, Globalization, and the Challenges to Tertiary Education in Africa », Journal of Higher Education in Africa – Revue de l'Enseignement Universitaire en Afrique, vol 2, n° 1, pp 57-91.

NGWE, E. (1989) « Marginalisation socio-économique : facteur endogène de l'émigration rurale ? Le cas de l'Ouest et de l'Extrême-Nord du Cameroun », Les Annales de l'IFORD, vol. 13, n° 1.

NKENE, B-J. (2003) « Les immigrants nigériens à Douala : problèmes et stratégies d'insertion sociale des étrangers en milieu urbain », Afrique et Développement, vol. XXVIII, n° 3-4, pp 142-167.

NKOUNKOU, J. (1990) « Mouvements migratoires et tentatives de repeuplement des espaces ruraux », UEPA : Conférence sur « Le Rôle des migrations dans le développement de l'Afrique : problèmes et politiques pour les années 90, Nairobi, Communications spontanées, pp 10-42.

OIT (1987) Les Flux migratoires dans les zones limitrophes de la CEPGL et la libre circulation des personnes, Addis-Abéba : Programme des Emplois et des Compétences Techniques pour l'Afrique (PECTA), 39 p.

PALKOUOBOU, I. (1992) Migration, urbanisation et Développement au Tchad, CERPO, Rapport de recherche.

PNUD-RDC Conflits armés en République Démocratique du Congo : Le rôle des facteurs économiques et leçons pour la reconstruction, Kinshasa, PNUD, 69 p.

POURTIER, R. (nd) L'Afrique Centrale et les Régions transfrontalières : perspectives de reconstruction et d'intégration, rapport d'études, 61 p.

RDC (2006) Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté, Kinshasa, Ministère du Plan, 119 p.

ROUMEGOUS, M. (1966) « Port-Gentil : quelques aspects sociaux du développement industriel » Cahiers d'Outre mer, n° 76, pp 324-348.

SADIO, T. (1993) « Réseau de recherches sur les migrations et l'urbanisation dans le Sahel : Etats de connaissances. Synthèse régionale », Cerpod : Etudes et Documents du Cerpod, n° 14, 70 p.

TCHEGO, J-M. (1990) « La scolarisation et l'exode rural : un dilemme pour les pays africains. L'exemple du Cameroun », UEPA : Conférence sur « Le Rôle des migrations dans le développement de l'Afrique : problèmes et politiques pour les années 90, Nairobi, Communications spontanées.

TOTO, J-P. (1990) « Brazzaville de 1974 à 1984 : dix ans de migration et de croissance démographique », UEPA : Conférence sur « Le Rôle des migrations dans le développement de l'Afrique : problèmes et politiques pour les années 90, Nairobi, Communications spontanées.

TRIBALAT, M. (sous la direction de) (1991) Cent ans d'immigration. Etrangers d'hier, Français d'aujourd'hui, Paris, Ined/Puf.

UNFPA (2007) Etat de la population mondiale 2007 : Libérer le potentiel de la croissance urbaine, New York, 100 pages.

ZAMWANGANA, T. (2005) Migration féminine et fécondité à Kinshasa, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 305 p.

ZELEZA, P.T. (1998) African labor and intellectual migrations to the north : Building new transatlantic bridge, Urbana: Center for the Studies of African Studies, University of Illinois at Urbana-Champaign.